



L' E C H O

OBERMODERN-ZUTZENDORF

N°17 Janvier 2018



Les horaires d'ouverture de la mairie à Obermodern

Tél : 03.88.90.82.51 – Fax : 03.88.90.80.24

Mair : marie.obermodern-zutzendorf@wanadoo.fr

Lundi : 9h00 – 12h00
Mardi : 9h00 – 12h00 et 17h00 – 18h00
Mercredi : Fermé
Jeudi : 9h00 – 12h00 et 17h00 – 19h00
Vendredi : 9h00 – 12h00

Permanences du maire :

Mardi de 17h00 à 18h00 et jeudi de 17h00 à 19h00

Les horaires d'ouverture de la mairie annexe à Zutzendorf

Présence du maire délégué

Tél : 03.88.90.81.62

Vendredi : 17h00 – 18h00

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve dans ce bulletin municipal à l'aube de cette nouvelle année.

La ligne de conduite de la nouvelle gouvernance de la République n'offre jusqu'à présent pas de perspectives plus motivantes pour les communes que l'ancienne. Un maire et son équipe ne peuvent à l'évidence pas résoudre ce que l'état et le gouvernement ont beaucoup de mal à maîtriser. Nous devons donc à nouveau nous adapter à des restrictions budgétaires, mais faisons-leur confiance et laissons les travailler sereinement.

Comme chaque année, je travaillerai à maintenir le budget communal sain afin d'offrir de nouveaux projets à notre commune. C'est par besoin et non pour une rentabilité financière qu'il faut continuer à investir pour le bien-être de tous les citoyens, car ne plus le faire conduirait à laisser se dégrader notre patrimoine, nos lieux de vie et la santé de nos deux villages.

2018 nous posera de nombreuses nouvelles questions à résoudre auxquelles nous devons nous consacrer spécifiquement ; je pense à l'avenir de nos écoles, à la transformation de notre plan d'occupation du sol (POS) en plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), à la réduction de la vitesse et la sécurité à travers l'agglomération qu'à la réfection de la voirie communale.

Notre commune d'Obermodern-Zutzendorf est une richesse en termes de bénévolat et de proximité. Je mesure au quotidien tout ce que vous accomplissez dans vos associations et vos engagements sont infiniment précieux pour l'épanouissement de tous. Vous êtes une bouffée d'oxygène dans ce pessimisme ambiant qui règne partout dans le monde.

Toute ma gratitude va aussi à nos enseignants à qui nous confions nos enfants, leur tâche est ardue, d'autant plus que certaines classes ont un effectif très important.

Je vous souhaite en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal, de trouver en 2018 toutes les raisons d'être heureux et toutes les forces nécessaires pour surmonter les enjeux à venir.

Très bonne année à toutes et à tous.

Le Maire



Helmut STEGNER

Le mot du Maire Délégué

Concitoiennes, concitoiens, chers amis,
2017 se termine.

Un hiver blanc s'annonce-t-il ? Je l'espère du moins.

Une neige qui revêt de blanc notre beau paysage et qui nous apporte joie et sérénité. Une luminosité et une clarté dont nous avons besoin en cette fin d'année. Le paysage politique aussi a besoin de cette clarté et doit nous rassurer et nous donner confiance en notre pays.

Les dernières actualités n'ont guère été très dynamisantes et le monde est malade. Toutes les tensions dans les différents pays ne présagent rien de rassurant. Toutefois nous continuons d'avancer.

Notre gouvernement promet de relever nos faiblesses et se veut mobilisateur, franc, loyal et innovateur. Il nous impose des sacrifices dans nos budgets, et son soutien financier se réduit au minimum, mais nous promet des compensations en remplacement. Nous en aurons le cœur net à la fin des comptes.

Tous nos besoins ne pourront plus être comblés. Il faudra ruser, planifier et réaliser avec minutie nos projets, et prioriser les besoins nécessaires.

Il nous reste encore à rembourser les réalisations de nos prédécesseurs, et en même temps nous devons pérenniser notre avenir. Je vous rassure notre balance financière est saine et penche vers le bon côté.

L'enjeu est grand mais nous nous y consacrons avec tout notre cœur et notre esprit car nous croyons en l'avenir.

J'aimerais remercier l'ensemble des élus qui œuvrent avec nous mais également les nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps pour notre commune. Je les remercie du fond du cœur car nous avons pu réaliser de belles choses avec peu de moyens.

Je pense que dans l'avenir, de telles actions seront des solutions plus que bénéfiques pour nos communes.

Je compte sur vous chers administrés, sur votre bénévolat et votre amour pour nos villages afin qu'ensemble, nous puissions rendre nos villages agréables, accueillants et où le bon vivre s'en ressent.

Mais rien ne peut se faire sans la bonne volonté et un minimum de discipline que chacun se doit de respecter.

J'ai confiance en vous et sais que vous vous y appliquerez.

Recevez mes meilleurs vœux de bonheur, de joie et de santé pour cette nouvelle année 2018.

Le Maire délégué,



Thierry SCHINI

Sommaire

EDITO

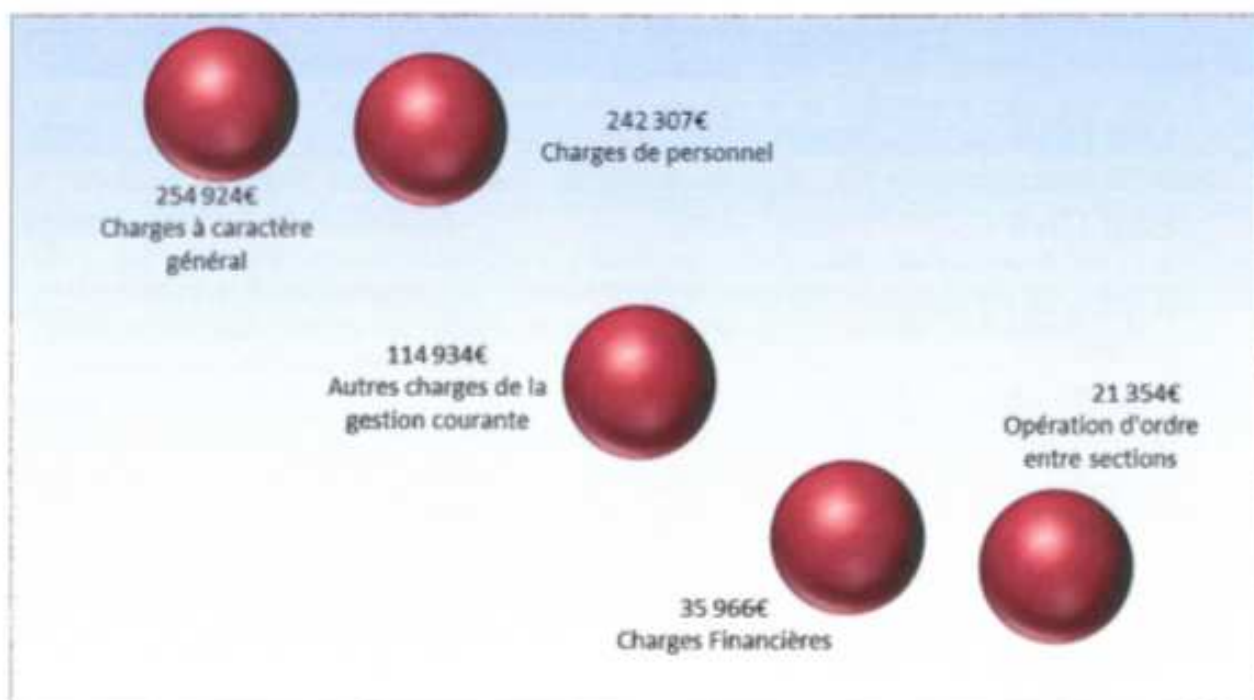
Le mot du Maire	page 3
Le mot du Maire Délégué	page 4
Les Finances Communales	page 6
Etat Civil	page 7
Au Fil du Temps	page 8
Les Ecoles	page 10
Le Périscolaire	page 13
La Bibliothèque	page 14
Intercommunalité	page 15
Procédures Dématérialisées	page 16
Informations Pratiques	page 18
Quelques Expressions	page 19
Les Bienfaits des Tisanes	page 20
ELAV	page 21
Les Associations	page 22
Calendrier des Manifestations 2018	page 23

Directeur de la Publication	: Helmut STEGNER
Comité de Rédaction	: BUB Henri – BURCKEL Damien – DENNI Tania – LEMOINE SCHLECHT Georges – WICK Michel – BALTZER Jean-Jacques – BERGMANN Philippe – FILLIAU Elfriede – SCHINI Thierry
Photos et Distribution	: Mairie d'Obermodern-Zutzendorf
Imprimeur	: Imprimerie VEIT – Bouxwiller

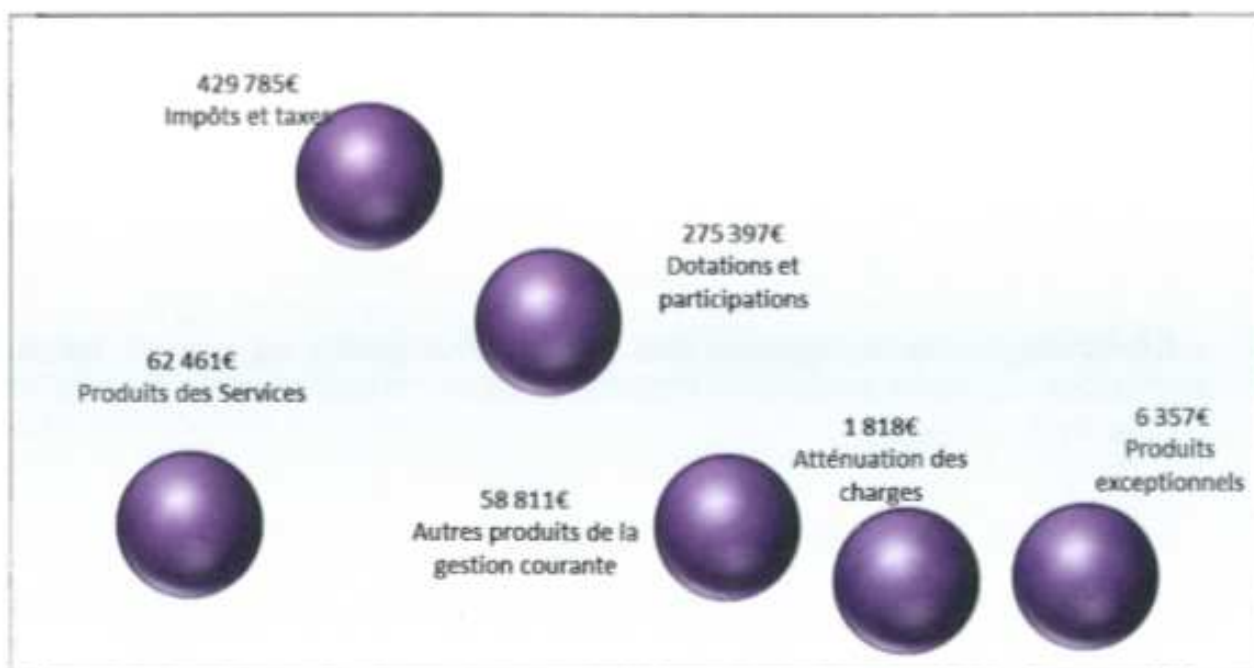
Les Finances Communales

Réalisations du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre 2017

FONCTIONNEMENT – Dépenses 669 485€



FONCTIONNEMENT – Recettes 834 629€



INVESTISSEMENT

Recettes réelles d'investissement :	164 016€
Dépenses réelles d'investissement :	198 586€
Encours des prêts :	1 880 000€

Etat Civil

Naissances 2017

OBERMODERN

ABY Nehlya	1 ^{er} janvier
WITZ Léa	11 avril
CHAKOUR Naofel	14 juillet
FIRN Micah	31 octobre



ZUTZENDORF

POURTOY TOUATI Zéphyr	2 mars
BERGANTZ Aurélien	17 mars
PORTAZ Malia	4 avril
BUSCH Noah	4 mai
BUSCH Maëlys	18 septembre
MEME Alyson	17 novembre

Mariages

OBERMODERN

CONRAD Georges et KNECHT Jessica	24 juin
CHIMBAULT Jean-Michel et JAECK Laura	15 juillet
MONGIN Benoît et ÖZDEMIR Rukiye	15 juillet
FINCK Christian et VANSTALLE Marie	5 août
DUGUY Dominique et TERZI Tulay	22 décembre



ZUTZENDORF

SCHINI Frédéric et WERNER Martine	11 juin
GRESS Mickaël et COURAULT Apolline	12 août

Décès

OBERMODERN

TRAUTMANN Robert (82 ans)	21 janvier à Ingwiller
BAERST Francis (68 ans)	12 février à Saverne
STALTER Nicolas (22 ans)	12 avril à Strasbourg
MORGAN Peter (78 ans)	26 mai à Obermodern
FORRLER Charles (83 ans)	30 août à Obermodern
SCHWEICKERT veuve WEBER Jeannine (90 ans)	13 septembre à La Seyne-sur-Mer
MUTHS Jean (91 ans)	22 octobre à Ingwiller
KANDEL Anne (35 ans)	17 novembre à Schalkendorf
CONRAD épouse HEINRICH Jeannine (62 ans)	19 novembre à Obermodern
ALLENBACH veuve ZORN Elise (88 ans)	1 ^{er} décembre à Haguenau



ZUTZENDORF

LIS Stanislaw (83 ans)	10 janvier à Ingwiller
MORITZ épouse DUTT Erna (83 ans)	10 juin à Ingwiller
SCHAEFFER veuve FINCK Marie (88 ans)	16 juin à Ingwiller
MERDINGER Jean-Claude (79 ans)	21 juin à Strasbourg
MEHL épouse WEINMANN Marguerite (93 ans)	2 décembre à Saverne

Au fil du temps Obermodern



Trottoir rue de la Moder



« STOP » rue de Bouxwiller



« STOP » rue de Kirrwiller



Passage piétons RD 919



Désableur et enrochement fossé
« Kimmerlach »



Chemin piétons rue du Moulin



Parking gare



Future aire de jeux pour jeunes
enfants



Traçages routiers

INVESTISSEMENTS : environ 80 000€ TTC



Au fil du temps Zutzendorf



Porte salle sous école



Porte école élémentaire



Mur de l'église (2è phase)



Travaux à l'aire de jeux



Fenêtres et volets cabinet médical



Trottoirs rue Hanau Lichtenberg

INVESTISSEMENTS : environ 90 000€ TTC

Les Ecoles Ecole Élémentaire Obermodern

Cette année, un peu particulière, fut l'occasion pour nos élèves de concrétiser un projet fédérateur pour tous : notre séjour en classe de mer ! L'objectif de ce séjour d'une semaine à Saint-Pair sur Mer dans le département de la Manche était simple : allier la découverte du milieu marin avec des activités sportives et les visites des lieux importants de cette magnifique région...



Le programme concocté nous a permis de passer une journée au Mont saint Michel. Ce moment fut l'occasion de visiter l'abbaye mais aussi de faire un tour de la baie avec un guide. L'après-midi nous avons fait un circuit autour de la baie avec traversée des courants, sensations fortes sur les sables mouvants, pêche surprise de mulets !



Merci à tous ceux qui ont fait « vivre » ce projet : la commune d'Obermodern-Zutzendorf pour sa subvention, les parents qui se sont investis dans les actions pour financer le séjour et tous les habitants pour l'accueil réservé aux enfants lors de la vente des tombolas et des chocolats...

Grâce à vous tous, nos écoliers ont passé des moments certainement inoubliables...

Les Ecoles

Ecole Elémentaire Zutzendorf

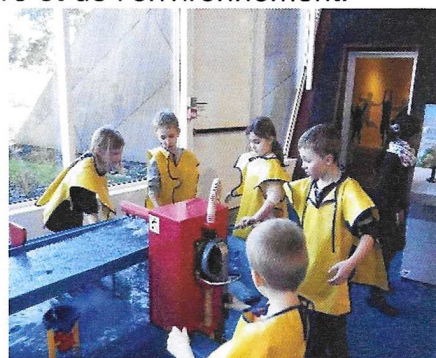
Projet culturel à la découverte du patrimoine, de l'architecture et de l'environnement.



La visite d'une maison d'architecte à Zutzendorf, et la rencontre de l'architecte qui a répondu à toutes les questions des enfants.
Merci à Thomas Eckly et à l'agence d'architecture GENS.



La découverte de l'exposition « hétéropies » au MAMCS afin de permettre aux élèves de prendre conscience des différents aspects des constructions.



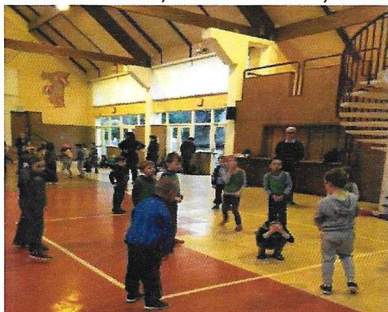
Une sensibilisation à la protection de l'environnement, notamment grâce à un travail autour de l'eau, avec une visite au Vaisseau.
Merci à M.Magnin pour son intervention sur le circuit et le traitement de l'eau.

Projet éducation à l'hygiène et l'équilibre alimentaire.



Les élèves ont assisté à une conférence sur l'origine des aliments.
Les infirmières scolaires sont intervenues dans les classes afin de sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation équilibrée.
La semaine du goût a permis à tous de goûter à différentes variétés de pain.

Les différentes rencontres sportives inter-écoles (Obermodern, Zutzendorf, Bouxwiller, Kirrwiller, Printzheim, Griesbach, Riedheim).



Esquive-ballon au centre culturel d'Obermodern.



Danse dans la salle de Kirrwiller.
Merci à Jacky Forrler pour ses cours de danse folklorique.



Course longue au stade d'Obermodern.

Un grand merci à tous les parents pour leur disponibilité, à la municipalité pour son soutien et aux habitants d'Obermodern-Zutzendorf qui s'associent à nos actions.

Les Ecoles

Ecole Maternelle



Quelques jours avant Noël, le Père Noël nous a rendu visite. Il avait avec lui un chariot rempli de friandises. Quelle surprise pour les enfants !



Le 24 juin, ils ont présenté à leurs familles un spectacle riche en rythmes et en couleurs.



Le Périscolaire

Une nouvelle année scolaire vient de démarrer.

L'équipe pédagogique du périscolaire d'Obermodern-Zutzendorf a concocté pour les 112 enfants inscrits, un programme riche et varié.

Nous allons découvrir l'Alsace, son patrimoine, sa culture gastronomique, ses traditions, ses contes et légendes.... au travers de différents ateliers (ateliers danses, coiffes, costumes, découverte théâtre en dialecte, contes et comptines ...) Ainsi, les enfants pourront tout au long de l'année scolaire, préparer leur soirée.

En effet, dans le cadre de ce 7^{ème} projet commun AGF, nous proposerons (les structures périscolaires de Bouxwiller, Ingwiller, Kirrwiller, Dossenheim et Obermodern-Zutzendorf) un dîner-spectacle dans la grande salle des fêtes de Dossenheim **le samedi 9 juin 2018** avec au menu... une bonne choucroute. (Des tickets seront en pré-vente à partir de février 2018.)

D'autres temps forts tout au long de l'année à consulter sur notre site <http://periscolaire-obermodern-agf.e-monsite.com>



Soirée jeux avec les parents



Soirée contes avec Mme Marie-Claire LANNO



Opération ; nettoignons la nature.



La Bibliothèque

La bibliothèque municipale est une bibliothèque publique. Elle vous accueille pour la consultation sur place et pour le prêt de livres, de magazines, de documents sonores ou vidéos.

Aujourd'hui, 620 000 livres, CD et DVD sont à votre disposition :

- Vous pouvez consulter depuis chez vous le catalogue de la bibliothèque départementale du Bas-Rhin.
- En un clic, vous choisissez, vous réservez.
- Vos documents sont livrés directement à la bibliothèque d'Obermodern-Zutzendorf.

Inscrivez-vous sur le site : www.bas-rhin.fr/bibliotheque et venez nous rencontrer dans nos locaux, nous serons ravis de vous accueillir.



Si vous aussi vous avez envie de transmettre le plaisir de lire et si vous désirez faire partie de l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	: 15h30 à 17h30
Mardi	: 19h00 à 20h00
Mercredi	: 13h30 à 15h30
Fermé le jeudi	
Vendredi	: 19h00 à 20h00
Samedi	: 10h00 à 12h00

Bibliothèque d'Obermodern-Zutzendorf 54 rue de la Moder
67330 OBERMODERN – Tél : 03.88.90.87.85
media.obermodern-zutzendorf@wanadoo.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HANAU LA PETITE PIERRE



Suivez-nous sur Facebook : Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre

Intercommunalité

LES BRÈVES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

Maison de l'Intercommunalité – 10 route d'Obermodern – 67330 Bouxwiller
Tél. : 03 88 71 31 79 - Courriel : accueil@hanau-lapetitepierre.alsace

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les deux communautés de communes du Pays de Hanau et du Pays de la Petite Pierre ont fusionné. La nouvelle Communauté de Communes ainsi créée est et sera amenée à exercer de nombreuses compétences comme la voirie communale et à gérer des établissements comme le château de Lichtenberg. Une nouvelle dynamique est en marche afin de réaliser des projets ambitieux de développement du territoire dans l'intérêt de l'ensemble des communes et de ses habitants. Notre nouvelle identité visuelle (ci-dessus notre logo) traduit cette vitalité ainsi que la richesse de nos paysages et de nos patrimoines.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Avant leur fusion, les deux communautés de communes du Pays de Hanau et du Pays de la Petite Pierre avaient démarré l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Dans un souci de cohérence avec les démarches déjà engagées, la nouvelle communauté de communes a fait le choix de poursuivre les deux procédures en parallèle.

L'élaboration des PLUi se poursuit. La réflexion lancée depuis plusieurs mois permettra d'assurer le développement de chaque commune pour les 10 à 15 prochaines années en cohérence avec les équipements du territoire (transports, équipements publics, ...).

Une réunion publique a été organisée le 16 octobre dernier à Obermodern afin d'expliquer aux habitants le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi. Le PADD définit les grandes orientations du territoire d'une manière simple et concise. Les principaux enjeux définis sont :

- Développer l'habitat,
- Développer les différents secteurs de l'économie,
- Améliorer l'équipement commercial,
- Maintenir/améliorer les équipements et les services,
- Préserver les qualités paysagères,
- Protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers,
- Préserver et remettre en état les continuités écologiques,
- Améliorer les transports et les déplacements,
- Développer les communications numériques,
- Limiter la dépendance aux énergies fossiles,
- Protéger les biens et les personnes (inondations, coulées de boue...),
- Modérer la consommation d'espace et lutter contre l'étalement urbain.

Une présentation du PADD est consultable sur le site : www.cc.pays-de-hanau.com

Les plans de zonages (qui définiront où l'on peut construire et pour quoi faire : habitat, activités économiques, agriculture) seront présentés courant 2018 lors de nouvelles réunions publiques.

Pendant toute la durée de l'élaboration du PLUi, vous pouvez exprimer vos attentes et remarques dans le registre prévu à cet effet à la mairie d'Obermodern-Zutzendorf, à la Maison de l'Intercommunalité ou par courriel à : concertation-hanau@hanau-lapetitepierre.alsace, en précisant l'objet : concertation PLUi.

Inauguration de l'extension du parking de la gare

De plus en plus de voyageurs empruntent la ligne ferroviaire Strasbourg-Sarrebruck. La grande majorité se rend à Strasbourg pour le travail ou les études.

Cet accroissement de la fréquentation du train a généré des problèmes de stationnement. À Obermodern, par défaut de places, les usagers devaient se garer sur des parkings sauvages.

Des travaux d'agrandissement du parking ont été réalisés. 119 places ont été ajoutées à l'ancien parking et 3 places supplémentaires pour personne à mobilité réduite ont été aménagées à proximité de la gare. L'opération a été portée par la Région Grand Est et financée à hauteur de 50% par la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre (soit un montant de 147 000 € hors taxes pour la ComCom). L'inauguration du nouveau parking s'est déroulée le 2 décembre dernier en présence de nombreuses personnalités. Une stèle en hommage à Gérard Lallement a également été dévoilée. Des aménagements paysagers seront exécutés prochainement.



Procédures dématérialisées

Voici les différentes démarches dorénavant uniquement accessibles **par télé-procédures** :

Ces démarches s'effectuent gratuitement sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

- [Je vends ou je donne mon véhicule](#)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1707>

- [Je refais ma carte grise \(certificat d'immatriculation\)](#)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1726>

- [Je modifie l'adresse sur ma carte grise](#)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12118>

- [J'achète ou je reçois un véhicule d'occasion](#)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1050>



L'ANTS offre aussi la possibilité de suivre en ligne le traitement de votre demande de carte grise via un télé-service « Où en est ma carte grise ? ».

Pour effectuer ces démarches, il faut disposer d'un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipée d'une fonction photo).

Les points ou espaces numériques, la solution d'un accompagnement personnalisé.

Si vous ne disposez pas d'internet ou si vous n'êtes pas à l'aise avec les télé-procédures et avez besoin d'un accompagnement dans vos démarches par un médiateur numérique.

Des points ou espaces numériques ouverts à tous et répartis sur l'ensemble du département vous permettent d'accéder aux sites internet "ants.gouv.fr" et "FranceConnect".

Toutes les étapes de la procédure peuvent être faites sur place : scanner et imprimante sont à votre disposition pour vous permettre d'effectuer l'intégralité de la télé-procédure.

Les points numériques les plus proches dans notre région sont les Sous-Préfectures de SAVERNE et HAGUENAU, ainsi que la Préfecture de STRASBOURG

Permis de conduire

- [Connaitre le solde de mes points](#)

<https://tele7.interieur.gouv.fr/tp/>

- [Où en est mon permis de conduire ?](#)

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>



Procédures dématérialisées

- [Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI majeur](#)

En vue de **simplifier les démarches** pour les usagers, un téléservice « Pré-demande CNI » est mis en place à compter du 8 novembre 2016 pour une première demande de CNI ou un renouvellement.

Après avoir effectué ma pré-demande en ligne, que faut-il faire ?

Je contacte [une mairie équipée du dispositif de recueil](#) **d'empreintes pour obtenir les modalités d'accueil

Lors de mon déplacement en mairie,

- J'apporte le **numéro de ma «Pré-demande CNI»**, indispensable à la mairie.
- J'apporte également le **numéro de mon timbre dématérialisé**, si je n'imprime pas le récapitulatif de ma pré-demande,
- J'apporte également les **pièces justificatives** (photos d'identité, justificatif de domicile ...) nécessaires à la constitution de ma demande de CNI.



- [Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI mineur](#)

Pour demander la carte d'identité ou le passeport d'un mineur, l'enfant et son responsable doivent se rendre en mairie avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de la situation de l'enfant et notamment de la possession d'un passeport sécurisé.

Si vous avez fait une [pré-demande](#) en ligne, vous devez vous munir du numéro.

Il faut ensuite vous rendre en mairie pour finaliser le tout avec les pièces justificatives.

- [Où en est mon passeport / ma CNI ?](#)

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-mon-passeport-CNI>

- [Déterminer si ma ville a adhéré à la dématérialisation](#)

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>.

****Dans notre secteur, les mairies concernées sont celles d'INGWILLER et du VAL DE MODER**

Informations Pratiques

Relais Assistants Maternels

Depuis le 1^{er} août les agents des anciens RAM du Pays de Hanau et de La Petite Pierre sont regroupés à Ingwiller – 3b rue du Fossé. Des permanences téléphoniques et l'accueil du public sur rendez-vous, vous sont proposés tous les jours de 14h à 17h et aussi les mercredi et vendredi de 9h à 12h. Des ateliers hebdomadaires gratuits pour les assistants maternels sont organisés hors vacances scolaires les mardis. Depuis la rentrée, et sur

inscription, le RAM organise un jeudi sur deux de 16h à 18h, un nouvel atelier gratuit « le Baobab » s'adressant aux parents, papis, mamies, tonton, taties, accompagnés de leurs enfants âgés de 0 à 6 ans.

Renseignements auprès du RAM 03.88.89.69.50 ou ram@hanau-lapetitepierre.alsace



PACS

L'enregistrement de la déclaration du **P**acte **C**ivil de **S**olidarité, de sa modification et dissolution, est transféré des tribunaux d'instance aux **mairies**.

Vous souhaitez vous pacser ? Depuis le 1er novembre 2017, plus besoin de vous rendre au tribunal d'instance. C'est désormais à l'officier d'état civil du lieu de résidence commune déclaré par les partenaires qu'il faudra s'adresser. **La compétence des notaires reste inchangée.**

Le Pacs, instauré en 1999, est un contrat ouvert à tous les couples, sous certaines conditions. Les partenaires doivent rédiger une convention, puis la faire enregistrer en fournissant plusieurs documents.

Les partenaires ont des obligations réciproques, comme s'apporter une aide matérielle ainsi qu'une assistance en cas de difficultés. Le Pacs produit des effets en matière fiscale, sur les droits sociaux, les biens et le logement des partenaires. En revanche, la conclusion d'un Pacs ne produit aucun effet sur le nom d'usage et la nationalité.

Renseignements en Mairie

INFO COLLECTE ORDURES MENAGERES ET DECHETERIE 2018

Mardi 1^{er} mai reportée au samedi 5 mai 2018

Mardi 25 décembre avancée au samedi 22 décembre 2018

Horaires d'ouverture de la déchèterie à partir du 01/01/2018 :

Lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

Samedi 9h00 à 18h00



Quelques expressions

Il nous est forcément arrivé d'en employer l'une ou l'autre...

« **Mariage pluvieux, mariage heureux** » : on utilise couramment cette expression pour consoler les couples qui se marient un jour de pluie, mais il semblerait que cette expression trouve son origine dans la forme « mariage plus vieux, mariage heureux ». L'expression authentique date du 19^{ème} Siècle. A cette époque, on estimait qu'un mariage réfléchi plus longuement, avec un couple ayant plus d'expérience était un mariage plus sage et signe d'une meilleure solidité.

« **Quand le vin est tiré, il faut le boire** » : expression déjà présente au 16^{ème} Siècle. Tirer le vin, signifie le sortir de son contenant. Une fois que le vin est dans le verre, logiquement on le vide. Cette expression signifie qu'une fois qu'on s'est engagé dans une affaire, quelle qu'elle soit, on doit aller jusqu'au bout.



« **S'entendre comme larrons en foire** » : le larron est celui qui commet un larcin, qui dérobe furtivement. Au 16^{ème} Siècle, cette expression désignait des compères qui s'entendaient pour préparer un mauvais coup et commettre des vols, notamment lors de grands marchés (foires).

Aujourd'hui, la notion de mauvais coup a disparu. Cette expression désigne simplement des personnes qui s'entendent très bien.



« **Faut pas pousser mémé dans les orties** » : il ne faut pas exagérer/dépasser les limites.

Cette expression peut aussi être utilisée pour demander à quelqu'un de ne pas avoir un comportement asocial.



« **Cochon qui s'en dédit** » : expression du Moyen-âge où traiter quelqu'un de cochon était une véritable insulte. Le cochon était considéré comme l'animal le plus sale et le plus répugnant puisqu'il vivait dans la crasse. Ainsi, si quelqu'un n'était pas capable de tenir un engagement, il ne valait pas mieux qu'un cochon.

« **Qui vole un œuf, vole un bœuf** » : quiconque vole un objet de faible valeur, finira par en voler de plus précieux. Ou, de manière plus large, il s'agit de punir le vol, quelle que soit la valeur de l'objet volé.

« **Jeter le bébé avec l'eau du bain** » : cette expression nous vient de la langue anglaise (19^{ème}), qui l'a elle-même emprunté à l'allemand : « Das Kind mit dem Bade ausschütten » (16^{ème}). Cette métaphore s'explique par les habitudes de l'époque en matière d'hygiène. L'eau du bain était d'abord utilisée par le chef de famille et les hommes de la maison, puis les femmes, et en dernier lieu on y baignait les enfants. Vu l'état de l'eau, on pouvait craindre d'y oublier le bébé en s'en débarrassant. Cette expression porte aujourd'hui deux significations :

- une personne trop absorbée dans ses pensées/ses soucis, qui perd de vue l'essentiel.
- une personne qui se débarrasse d'une chose importante pour éviter les ennuis et ne pas être impliquée.



Les bienfaits des tisanes



L'homme utilise les plantes pour se soigner depuis des millénaires. A travers les âges, de nombreuses civilisations ont exploité leurs bienfaits que ce soit en Mésopotamie, dans l'Egypte antique, en Inde, au Pérou ou en Chine. L'une des formes les plus traditionnelles qui soient est la tisane qui consiste à extraire les composés aromatiques des plantes (fleurs fraîches ou séchées, tiges, racines, feuilles) par différentes méthodes de préparation telles que la **macération** (*laisser tremper le matériel dans l'eau froide durant plusieurs heures*), la

décoction (*consiste à faire bouillir l'eau dans laquelle repose le matériel végétal pendant quelques minutes*) ou l'**infusion** (*consiste à verser de l'eau chaude sur le matériel végétal et laisser tremper pendant quelques minutes*)

Avec le retour de l'hiver et pour mieux comprendre les bienfaits des tisanes, vous trouverez ci-dessous un petit lexique pour adapter les tisanes suivant leurs propriétés médicinales supposées

Analgésique : qui réduit la douleur ou la supprime en agissant sur le système nerveux (*gingembre*)

Antipyrétique : qui combat la fièvre (*camomille*)

Antispasmodique : qui calme les convulsions, les crampes, les contractures, les spasmes nerveux (*verveine*)

Antisudorifique : qui réduit la production de sueur (*sauge - romarin - mélisse*)

Balsamique : qui calme les inflammations et les irritations, particulièrement celles des voies respiratoires (*mauve*)

Cardiotonique : qui stimule et fortifie l'appareil cardiaque (*lavande - primevère - menthe - romarin*)

Carminatif : qui élimine les gaz

Cholérétique : qui accélère et augmente la production et l'évacuation de la bile (*boldo*)

Depuratif : qui favorise l'expulsion d'impuretés et toxines présentes dans le sang, qui purifie l'organisme (*reine des prés*)

Diurétique : qui stimule les fonctions rénales et accroît le volume des urines (*queue de cerise-cassis*)

Emollient : qui adoucit en calmant et amollissant les tissus et les muqueuses enflammés ou irrités (*mauve*)

Expectorant : qui agit sur les voies respiratoires en facilitant l'expulsion ou la résorption des sécrétions ou des glaires (*bourgeons de sapin*)

Fébrifuge : qui fait baisser la fièvre (*camomille*)

Hémostatique : qui stoppe le flux sanguin, arrête les saignements anormaux et les hémorragies (*ortie*)

Narcotique : qui tend à diminuer la sensibilité, provoquant détente, voire sommeil (*tilleul*)

Pectoral : qui adoucit en calmant et amollissant

Purgatif : qui active et favorise les évacuations intestinales (*reine des prés, pissenlit*)

Sédatif : qui calme la douleur ou apaise (*lavande-oranger-tilleul*)

Soporifique : qui provoque le sommeil (*valériane*)

Stomachique : qui stimule l'estomac et favorise la digestion (*verveine*)

Vasoconstricteur : qui resserre les vaisseaux sanguins (*vigne rouge - marron d'Inde*)

Vasodilatateur : qui dilate les vaisseaux sanguins (*aubépine blanche*)

ELAV Hommage

Gérard LALLEMENT (27/01/1937 – 09/11/2016)



Nombreux sont ceux qui ont connu ou cotoyé **Gérard LALLEMENT**.

C'est au sein du parking de la gare d'Obermodern-Zutzendorf, à un endroit réservé à l'ELAV, que nous lui rendons hommage en installant une stèle en sa mémoire.

Il a été un bénévole assidu et aimé de tous, oeuvrant en plein dans sa passion: **les trains à vapeur**.

Lors de vos promenades, n'hésitez pas à vous attarder un instant à ce mémorial.

Les Associations

Amicale des Aînés

Alfred MORITZ
2 rue du Moulin
OBERMODERN
Tél: 03.88.90.80.72

Amicale des Sapeurs Pompiers Obermodern

Jean-Yves RIEHL
11 rue de la Moder
OBERMODERN
Tél : 03.88.90.86.03

Amicale des Sapeurs Pompiers Zutzendorf

Georges REINHARDT
20 rue des Vignes
ZUTZENDORF
Tél : 03.88.90.86.56

AAPPMA (pêche)

Rémy REUTENAUER
8 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.83.84

Arboriculture Fruitière

Paul SCHINI
55 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.82.93

Chorale

Alfred SCHMITT
1 rue des Vosges
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.83.42

Club Edelweiss

Henri BUB
40 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.81.51

Club Pongiste

Jonathan FERTIG
6 rue des Platanes
ZUTZENDORF
Tél: 06.84.42.73.17

FCO – Séniors

Michel FUCHS
12 rue des Poiriers
INGWILLER
Tél : 03.88.89.61.55

KOMETRIB

Patrick SCHNEIDER
7 rue de l'Ecluse
OBERMODERN
Tél : 06.26.74.39.35

Groupe Folklorique

Jacky FORRLER
43 rue de la Moder
OBERMODERN
Tél : 06.83.10.09.85

Liberty Club

Astride BOESINGER
27 rue des Vignes
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.81.43

Liberty Club - montagne

Thierry SCHINI
33 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.87.61

Tennis Club

Joël MULLER
11C rue de Strasbourg
MUNDOLSHEIM
Tél: 06.48.85.13.92

Wiosna

Bernard SMIALEK
13 Rue des Vignes
ZUTZENDORF
Tél : 06.82.84.07.23



Le Calendrier des Manifestations 2018

JANVIER

dimanche	07/01/2018	FCO	Tournoi de Belote
dimanche	14/01/2018	Commune OZ	Fête des Séniors
dimanche	21/01/2018	FCO	Déjeuner dansant
dimanche	28/01/2018	FCO	Loto

MARS

samedi	10/03/2018	KOMETRIB	Moules Frites
--------	------------	----------	---------------

MAI

mardi	01/05/2018	Amicale Pompiers Zutzendorf	Sortie pédestre Ban Zutzendorf
dimanche	06/05/2018	Groupe Folklorique	Déjeuner Asperges
mardi	08/05/2018	Commune OZ	Commémoration
mercredi	09/05/2018		
jeudi	10/05/2018	Club Pongiste Zutzendorf	Tournoi Annuel
vendredi	11/05/2018		
samedi	19/05/2018	KOMETRIB	Tournoi Jeunes
dimanche	20/05/2018		

JUIN

samedi	09/06/2018	AAPPMA	Sanglier à la broche (sous réserve)
samedi	16/06/2018	FCO	Marche Gourmande Nocturne
dimanche	24/06/2018	TCOZ	Tournoi annuel

JUILLET

samedi	07/07/2018	Groupe Folklorique	Fête Folklorique
dimanche	08/07/2018		
vendredi	13/07/2018	Amicale Pompiers Zutzendorf	Cérémonie commémorative et soirée, tartes flambées

AOUT

vendredi	03/08/2018		
samedi	04/08/2018	FCO	Journées Sportives
dimanche	05/08/2018		
dimanche	19/08/2018	Amicale Pompiers Zutzendorf	Messti Zutzendorf
lundi	20/08/2018	AAPPMA	Messti Zutzendorf

SEPTEMBRE

dimanche	23/09/2018	ASCOZ	Messti Obermodern
----------	------------	-------	-------------------

OCTOBRE

samedi	06/10/2018	Club Pongiste Zutzendorf	Moules Frites
dimanche	28/10/2018	Amicale Pompiers Zutzendorf	Déjeuner dansant

NOVEMBRE

dimanche	25/11/2018	WIOSNA	Exposition
----------	------------	--------	------------

